

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 20 (1882)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Le langage du tambour  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187129>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— C'est moi qui en aurai la primeur en votre absence.  
 — Il est bien entendu que je vous en garderai personnellement le régal pour votre retour.  
 — Belle-maman!... mais vous êtes un ange! s'écria Henri en baissant les mains de Mme de l'Érable.  
 — Eh bien! que ce soit une bonne fois convenu entre nous, dit-elle en souriant avec finesse.  
 — Oui!... oui... et pour toujours!  
 — Allez prévenir votre femme, mon cher Henri: et prendre vos dispositions. Il faut que vous soyiez partis tous deux avant ce soir.  
 — Oui... belle-maman... et le plutôt possible.  
 — Encore une recommandation, Henri, ne me ménagez pas auprès de votre femme... Parlez-lui de mes éternelles exigences pour expliquer le voyage que vous allez entreprendre et lui donner l'apparence d'une chose inattendue et qui vous agace extrêmement.  
 — Oui... oui... chère belle-maman... Oui, je dirai beaucoup de mal de vous... beaucoup, beaucoup! Mais, croyez-le bien, ce sera pour la dernière fois. Et Henri baissa chaleureusement les mains de sa belle-mère.

GEORGES FATH.

**Le langage du tambour.** — Les Français sont si heureux que le ministre de la guerre ait restitué à l'armée les tambours supprimés par le général Farre, que presque chaque jour leurs journaux publient quelque anecdote, quelque trait historique à la louange de cet instrument. Voici, entr'autres, ce que dit le *Petit Marseillais*:

Les batteries du tambour sont très variées. Chaque batterie a son langage, son expression, son rythme musical.

*Battre la diane*: c'est la batterie maudite du soldat, car elle l'arrache aux douleurs du sommeil. Elle est pour le troupeau ce qu'était le coq trop matinal des deux chambrières de la fable :

Comme elles l'avaient dit: La bête fut grippée!  
 Le réveille-matin eut la gorge coupée!

*Battre la marche*, — *battre aux champs*, pour avertir qu'on se met en route et pour rendre honneur au chef de l'Etat, à son ministre, à un maréchal de France, etc.

*Battre l'assemblée ou le rappel*, pour réunir sur la place d'armes ou sur un point quelconque les hommes dispersés.

*Battre la charge*, pour marcher à l'ennemi.

*Battre la retraite*, pour se replier, changer de position et pour faire rentrer les soldats à la caserne. C'est le couvre-feu de l'armée.

*Battre un ban*, pour la punition d'un militaire, la réception d'un officier, la décoration d'un soldat, etc. On ouvre et on ferme le ban. — *Battre la fricassée*: cette batterie est peu connue; elle est pratiquée sur le champ de bataille pour faire avancer et donner un corps de troupes, pour indiquer qu'on pose le drapeau.

*Battre la chamade*, locution souvent employée sans qu'on en sache le vrai sens. Cette batterie a lieu dans une ville assiégée. Elle indique la capitulation. Toute résistance doit cesser dès que se fait entendre la chamade.

*Battre à l'ordre*, réunir en cercle des sous-officiers et caporaux, auquel doit être faite une communication.

*Battre à la paille*, pour faire rompre les rangs. — *Battre au drapeau*, pour aller prendre le drapeau. — *Battre la corvée*, pour la besogne du matin dans les

caserne. — *Battre la distribution*, c'est celle qui est le plus goûtée par le troupeau qui, à cet appeler, va chercher et manger la soupe. — *Battre le roulement*, pour annoncer l'arrivée d'un chef passant les troupes en revue. — *Battre la générale*: batterie d'alarme qui, de jour ou de nuit, appelle les soldats aux armes.

N'oublions pas le tambour-major!

C'est en 1651 que ce titre fut donné au chef des tambours, dont le costume était pareil à celui du soldat. Il tenait en ses mains une baguette, avec laquelle il châtiait les tambours dont la batterie était incorrecte. Depuis, cette baguette s'est transformée en une longue canne avec chaîne, pomme et bout d'argent.

Le luxe de l'uniforme des tambours-majors fut porté à ses dernières limites sous le Directoire, sous le Consulat et sous l'Empire.

Un coiffeur qui prétendait avoir découvert la véritable pommade pour faire renaitre les cheveux sur les fronts chauves, et qui, grâce à ses nombreuses réclames, en vendait énormément, avait fait mettre sur son enseigne :

*A l'inconvénient des perruques.*

Au-dessous on voyait un homme qui se noyait et qu'un batelier prenait par les cheveux pour le retirer; mais la perruque seule lui restait dans la main, tandis que l'homme coulait au fond de l'eau.

Un de ses concurrents, de l'autre côté de la rue, qui avait au contraire la spécialité des perruques et qui ne faisait que cela, avait pour enseigne Absalon, pris aux branches d'un arbre par ses longs cheveux et Joad le percant de sa lance, avec ces mots pour épigraphe :

*Il eût été sauvé s'il eût porté perruque.*

**Le cabinet du docteur.** — Le prince de la science est sorti, mais il ne doit pas tarder à rentrer. En attendant son retour, on introduit dans son cabinet un malade de distinction, afin qu'il ait sa consultation avant les autres.

Le malade regarde autour de lui et aperçoit dans un coin, entre autres ornements appropriés au sanctuaire, un squelette très bien monté, du reste. Cette vue lui donne à réfléchir. Diable! fait-il, peut-être un ancien client du docteur!

Et il s'esquivre prudemment.

Le concert annoncé à l'occasion de la course que fait à Lausanne, dimanche prochain, la *Musique de Landwehr* de Genève, dirigée par M. Bonade, aura lieu à 3 1/2 heures, au jardin du Casino-Théâtre (en cas de mauvais temps, dans les salons). Le bénéfice de ce concert (un franc d'entrée) est destiné aux pauvres de Lausanne. Nous attirons l'attention des amateurs sur ce concert, dont le programme, des mieux choisis, sera interprété par une musique d'harmonie qui compte parmi les meilleures.

**PAPETERIE MONNET.** — Cartes de visite, en-têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce. — Registres de toutes régularités.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie